

Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande
Band: 132 (2012)

Artikel: Les Lacustres sur le littoral neuchâtelois : 150 années de recherches et un bilan
Autor: Arnold, B at
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-835879>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich f ur deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues num ris es. Elle ne d tient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En r gle g n rale, les droits sont d tenus par les  diteurs ou les d tenteurs de droits externes. [Voir Informations l gales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.10.2024

ETH-Bibliothek Z rich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES LACUSTRES SUR LE LITTORAL NEUCHÂTELOIS : 150 ANNÉES DE RECHERCHES ET UN BILAN

Béat ARNOLD

Office et Musée d'archéologie de Neuchâtel

Résumé

Le projet de candidature des « Sites palafittiques préhistoriques autour des Alpes » au patrimoine mondial de l'UNESCO a entraîné une révision globale de la problématique des stations lacustres neuchâtelaises, caractérisée par la disparition, vers 1925-1930, des archives cartographiques créées, en particulier et à titre personnel, par un cartographe professionnel amateur d'archéologie. Ces documents, redécouverts en 1986, ont été complétés par un autre ensemble élaboré en 1930, lui-même exhumé en 2004.

Ainsi, ces éléments associés d'une part au bilan des nombreuses fouilles de sauvetage réalisées entre 1971 et 2007, et d'autre part à plus de 16'000 dates issues d'analyses dendrochronologiques permettent enfin de dresser un bilan cartographique et chronologique relatif à ces stations lacustres, une nécessité exprimée à de nombreuses reprises depuis 1880. En outre, ce projet a permis de dégager nombre de considérations quant à l'occupation des préhistoriques sur un tronçon de rive long de 27 km comprenant 62 sites. Ces derniers recèlent au moins 116 villages où, dans certains cas, la superposition d'habitats, en particulier au Néolithique final, s'est traduite dans la constitution de véritables tells « lacustres ».

Abstract

The proposal nominating the « Prehistoric pile dwellings around the Alps » to UNESCO's World Heritage List resulted in an overall revision of the issues concerning lacustrine stations around Neuchâtel. These were characterised by the loss circa 1925-1930 of private cartographic archives created by a professional cartographer fond of archaeology. These documents, rediscovered in 1986, were supplemented by others created in 1930 that resurfaced in 2004.

Together with the results of numerous salvages excavations undertaken between 1971 and 2007 as well as more than 16,000 dendrochronological dates, these documents spurred a much-needed cartographic and chronological assessment of the lacustrine stations – a need expressed several times since 1880. Moreover, this project generated much reflection regarding the settlement of prehistoric people along the river in a section measuring 27 km in length and containing 62 sites. The latter revealed at least 116 villages where, in certain cases and particularly during the Late Neolithic, the superposition of settlements can be understood as genuine « lacustrine » tells.

Traduction Caroline M. Rocheleau

Les rives neuchâtelaises du lac de Neuchâtel couvrent une longueur de 27 km. Cette région est connue depuis longtemps pour son abondance en stations lacustres ou riveraines, appelées palafittes. Elles datent pour l'essentiel du Néolithique et de l'âge du Bronze et s'étendent, pour l'ensemble du lac de Neuchâtel, sur une période de trois millénaires (environ 3880 à 850 av. J.-C.). Plus les recherches progressent et le nombre de sites datés par dendrochronologie augmentent, plus les lacunes observées entre les différents gisements du Néolithique, du Cortaillod classique à l'Auvernier-Cordé récent (environ 3880-2430) se réduisent à l'échelle de la région des Trois-Lacs (Neuchâtel, Bienne et Morat). Deux phases d'occupation sont ensuite attestées au Bronze ancien récent (vers 1800-1770 et 1650-1570) avant la construction des multiples villages du Bronze final (1060-850), période que l'on a parfois appelé le « Bel âge du bronze ».

Dans le cadre de la constitution d'une base de données associée au dossier de candidature « Sites palafittiques préhistoriques autour des Alpes » déposé à l'UNESCO le 26 janvier 2010, nous avons procédé à une révision critique des gisements neuchâtelais (ARNOLD 2009 ; une large partie des données présentées ci-dessous a été extraite de cet ouvrage, nous n'y ferons plus référence). Il en est allé de même avec les autres services cantonaux d'archéologie, permettant finalement d'actualiser l'ensemble des informations (l'inventaire précédent date de 1930 et a été publié dans les *Pfahlbauten 11. et 12. Bericht*). La base de données qui en a résulté va permettre, dans un proche avenir, d'aborder d'une manière plus pertinente les analyses supra-régionales. En effet, la dynamique induite par ce projet transnational se traduit déjà par la publication en 2009 de synthèses régionales (*Tugium*, 25 ; *Archéologie neuchâtelaise*, 45 ; *Bericht der Bayerischen Bodendenkmalpflege*, 50), et ce type d'ouvrages va certainement augmenter ces prochaines années.

Si nous focalisons plus spécifiquement notre propos sur le littoral neuchâtelais du lac de Neuchâtel, c'est en raison de quatre facteurs.

1. L'inventaire de 1930 avait souffert de la disparition des documents cartographiques élaborés à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècles, documents qui furent découverts et recueillis en 1986, à quoi s'est ajouté, en 2004, toute la base cartographie inédite élaborée dans le cadre de l'inventaire de 1930 nous permettant de contextualiser l'ensemble de ces données et de proposer une vision cartographique synthétique de ces gisements, travail souhaité depuis 1880.

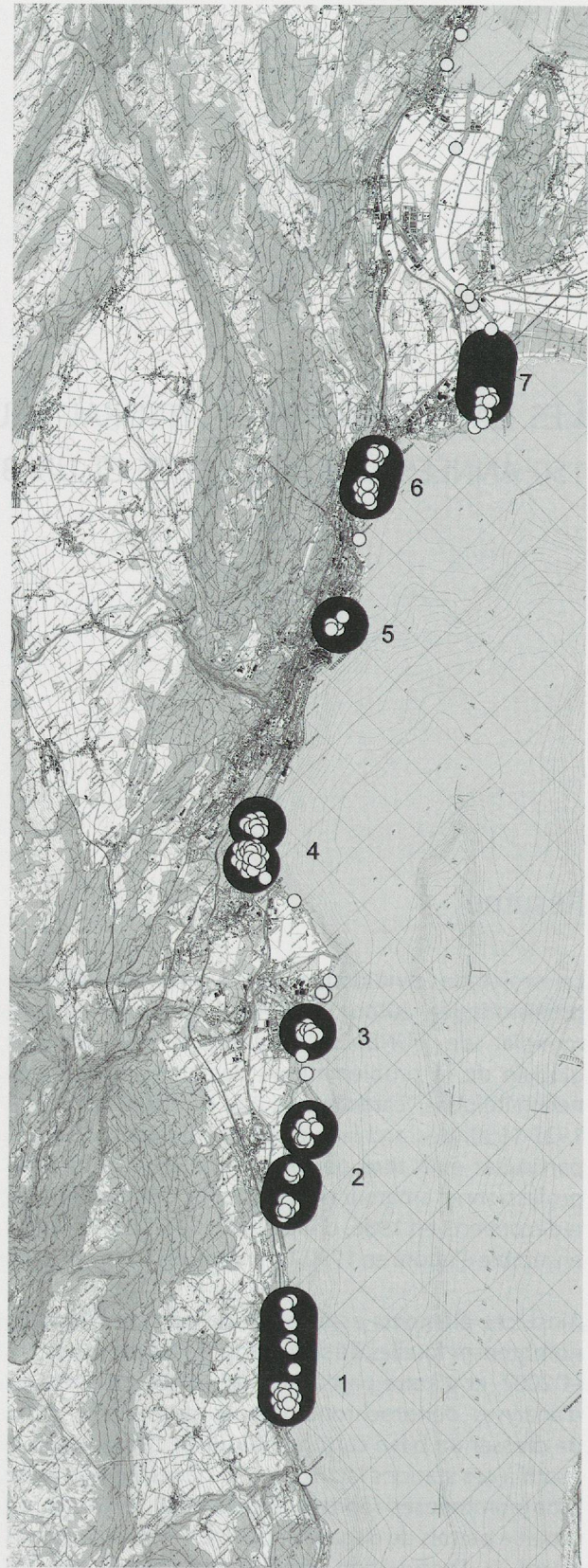


Figure 1. Ensemble des villages lacustres actuellement identifiés dans le canton de Neuchâtel et principaux pôles d'implantation (échelle 1/150'000). On ne traite ici que de ceux présents dans ou sur les rives du lac de Neuchâtel (ARNOLD 2009, fig. 257).

2. Un nombre considérable de gisements a fait l'objet de fouilles de sauvetage ces quatre dernières décennies en raison de la construction de l'autoroute A5 sur les berges d'Auvernier (fouilles de 1964 à 1975), d'Hauterive (1983-1986, 1986-1987 et 1989) et de Saint-Blaise (1986-1988), mais également d'autres interventions du génie civil (en ville de Neuchâtel, en 1999, et à proximité du site éponyme de La Tène, de 1998 à 2002), ou en raison d'une érosion sublacustre particulièrement active dans les baies de Cortaillod (1981-1984) et de Bevaix (2004-2007).
3. Le développement d'un laboratoire de dendrochronologie à Neuchâtel qui, à ce jour, a mesuré plus de 21'000 pieux et daté quelque 16'000 spécimens.
4. La publication de nombreuses monographies dans les séries *Archéologie neuchâteloise*, *Archéologie fribourgeoise*, *Cahiers d'archéologie romande* et des centaines d'articles dans des périodiques spécialisés ou des actes de colloques.

On compte, pour la zone considérée, 62 sites correspondant au moins à 116 villages (fig. 1 et 2). Un tiers des sites identifiés a suivi la découverte des stations lacustres, il y a un peu plus de 150 ans. Le second tiers est directement associé aux travaux topographiques ayant suivi la première Correction des eaux du Jura qui entraîna un abaissement par paliers, entre 1876 et 1879, du niveau moyen du lac de Neuchâtel de 2,7 m. Le solde résulte de gisements mentionnés en 1930, découverts suite à la disparition de leurs sédiments protecteurs en raison de l'abaissement du niveau du lac, ensemble auquel on peut ajouter quatre sites découverts dans le cadre de fouilles de sauvetage postérieures et deux lors de prospections subaquatiques. Tout semble indiquer qu'en 1930 déjà, la plupart de ces gisements avaient été découverts. Les zones riveraines de la ville de Neuchâtel, remblayées partiellement avant la découverte des palafittes en 1854, puis peu après la première Correction des eaux du Jura, présentent les plus fortes potentialités de découvertes de nouvelles stations lacustres.

Villages, maisons et palissades

L'abondance est donc le premier élément que l'on retiendra lorsqu'on aborde ce type de gisement. Leur carte de répartition souligne des concentrations marquées par le relief du rivage : les villages sont systématiquement implantés dans les baies, loin des caps et des emplacements où de petites falaises

bordent la plate-forme littorale. De préférence sur des aires où d'épaisses couches sédimentaires d'origine lacustre sont présentes (mais pas exclusivement, à l'image du site de Saint-Blaise/Bains des Dames), permettant d'y enfoncer les pieux munis de leur longue pointe au moyen de techniques variées, tel le louvoisement, caractérisé par un mouvement de va-et-vient enregistré par une série de zigzags sur quelques pieux du site du Bronze final d'Hauterive/Champréveyres 3 (PILLONEL 2007, fig. 157).

Dans la zone analysée ici, on peut mettre en évidence sept pôles d'implantations (fig. 1.1-7) : la zone de Tivoli-Port-Conty, caractérisée par l'absence de site du Bronze final (1) ; la baie de Bevaix (2) ; celle du Petit-Cortaillod (3) ; la fameuse baie d'Auvernier et son chapelet presque continu de villages préhistoriques (4) ; les aires remblayées de la ville de Neuchâtel (5) ; la zone d'Hauterive à laquelle on peut ajouter Saint-Blaise (6) ; enfin les rives d'Epagnier (ou de Marin-Epagnier) et l'amorce des berges de La Thielle (7).

Cette abondance doit être relativisée car la durée active d'un village, c'est-à-dire la période couverte par ses constructions, ses extensions et les réparations au moyen de nouveaux pieux peut ne représenter qu'une (Hauterive/Rouges-Terres) voire deux décennies (Hauterive/Champréveyres 4), ou alors s'étendre sur près de deux siècles (Hauterive/Champréveyres 3).

L'une des caractéristiques des villages du Néolithique final, en particulier du Lüscherz et de l'Auvernier-Cordé, est la présence d'une succession d'habitats superposés, dont les détritiques rejetés par leurs occupants et les aménagements du sol sous la forme de chapes argileuses ont finalement constitués de véritables tells lacustres, qui avaient déjà attirés l'attention des savants au XIX^e siècle, les appelant ténévières ou *Steinberg*.

Autre élément remarquable : l'aspect groupé des maisons, constituant des villages compacts, structurés par un ou deux axes orthogonaux. On peut relever la présence, au Néolithique moyen, de petits villages formés par une rangée de maisons disposées perpendiculairement au rivage, par exemple à Hauterive/Champréveyres 4, mais également de villages dépassant le demi-hectare, constitués par plusieurs rangées de maisons, voire caractérisés par la présence d'une place centrale réservée, aménagée, comportant une construction remarquable comme à La Tène/Les Piécettes où, comme on l'a identifié récemment, à Saint-Aubin-Sauges/Port-Conty. Faut-il voir dans ces derniers gisements des villages jouant un rôle qui dépasse l'espace villageois, comme le suggère M. Honegger (2007), ou simplement d'un type de village

Lac de Neuchâtel : 62 sites lacustres neuchâtelois		Néolithique	Néolithique moyen	Cortaillod classique	Cortaillod tardif	Cortaillod type Port- Conty	Néolithique final	Horgen occidental	Lüscherz	Auvernier- Cordé	Bronze ancien	Bronze final	nombre minimal de villages
1	Vaumarcus / Vers Rive									x			1
2	Saint-Aubin – Sauges / Tivoli 1			(d)	(d)								2
3	Saint-Aubin – Sauges / Tivoli 2			(dd)				(d)					3
4	Saint-Aubin – Sauges / Tivoli 3								d				1
5	Saint-Aubin – Sauges / Port-Conty			x	(d)	x		(dd)	x	x			7
6	Saint-Aubin – Sauges / Le Rafour	x											1
7	Saint-Aubin – Sauges / Fin de Praz									x			1
8	Gorgier / Chez La Tante 1	x											1
9	Gorgier / Chez La Tante 2 (Combamare)	x											1
10	Gorgier / Chez-le-Bart 1 (Chez-les-Moines)						x						1
11	Gorgier / Chez-le-Bart 2						x						1
12	Gorgier / Les Argilliez			(d)	(d)								2
13	Bevaix / Treytel		x					x	x	(dd)			5
14	Bevaix / Chauvigny		x							x			2
15	Bevaix / Le Port 1						x						1
16	Bevaix / Le Port 2						x						1
17	Bevaix / Le Port 3												1
18	Bevaix / Le Moulin											(d)	1
19	Bevaix / station du Châtelard		x					x	x	x	x		5
20	Bevaix / L'Abbaye 1									x			1
21	Bevaix / L'Abbaye 2											d	1
22	Bevaix / Les Vaux	x											1
23	Bevaix / Le Désert											d	1
24	Bevaix – Sud											D	1
25	Cortaillod / La Tuilière									x			1
26	Cortaillod / Les Côtes	x											1
27	Cortaillod / Petit-Cortaillod		x					x		x	x		4
28	Cortaillod – Est											D	1
29	Cortaillod / Plage											d	1
30	Cortaillod / Les Esserts											(d)	1
31	Cortaillod / La Fabrique 1 (Les Saules)	x											1
32	Cortaillod / La Fabrique 2 (Le Vivier)	x										?	2
33	Colombier / Le Bied	x											1
34	Colombier / Paradis-Plage											x	1
35	Auvernier / La Saunerie			x	d				d	dd			5
36	Auvernier / Les Abbesses											x	1
37	Auvernier / Brena											(d)	1
38	Auvernier – Nord											D	1
39	Auvernier / Les Gravieres					x		(ddd)	d	x	d	d	8
40	Auvernier / Brise-Lames								D	(d)			2
41	Auvernier / Ruz Chatru								d				1
42	Auvernier / Les Ténévières								d	x	x		3
43	Auvernier / Port			dd	d			(dd)					5
44	Neuchâtel / La Rotonde									x			1
45	Neuchâtel / Fun'ambule				D	d		(d)					3
46	Neuchâtel / Le Crêt											x(d)	2
47	Neuchâtel / La Coudre-Monruz									x			1
48	Hauterive / Champréveyres 1								(d)	x			2
49	Hauterive / Champréveyres 2							d					1
50	Hauterive / Champréveyres 3											D	1
51	Hauterive / Champréveyres 4			D									1
52	Hauterive / Port				dd			(d)		(d)			4
53	Hauterive / Rouges-Terres							D					1
54	Saint-Blaise / Bains des Dames							D	D	dDd			5
55	Saint-Blaise / Gare										?		1
56	La Tène (Marin-Epagnier) / Pointe de Marin 1	x											1
57	La Tène (Marin-Epagnier) / Pointe de Marin 2									(d)			1
58	La Tène (Marin-Epagnier) / Préfargier		x							x			2
59	La Tène (Marin-Epagnier) / Epagnier 1			(d)									1
60	La Tène (Marin-Epagnier) / Epagnier 2	x										?	2
61	La Tène (Marin-Epagnier) / Epagnier 3	x											1
62	La Tène (Marin-Epagnier) / Les Piécettes					x							1
d : nombre limité de pieux dendrodatés (d) : nombre très limité de pieux dendrodatés		D : nombre élevé de pieux dendrodatés (plus de 250 par phase) x : attribution typologique										total	116

Figure 2. Les 62 sites lacustres neuchâtelois identifiés dans le lac de Neuchâtel correspondant au moins à 116 villages (d'après ARNOLD 2009, fig. 242).

spécifique à une période donnée et dont le modèle ira en se multipliant au fur et à mesure que les fouilles couvrant de vastes surfaces seront plus nombreuses, la question reste évidemment ouverte.

La présence de villages en damier est fréquemment observée, où les maisons sont disposées sur deux réseaux d'axes se recoupant à angle droit. Dans quelques cas, on observe exclusivement la présence de rangées juxtaposées de maisons, sans que l'on puisse déceler une organisation plus élaborée. Un type fréquemment observé est constitué par une structure en peigne double : un chemin, souvent situé dans l'axe de l'ouverture présente dans la palissade (lorsque cette dernière existe), parfois empierré, constitue une sorte de colonne vertébrale contre laquelle viennent s'appuyer des rangées parallèles de maisons par leur côté le plus étroit. L'identification de villages en peigne simple est plus problématique : les rangées de maisons ne sont présentes que d'un seul côté du chemin (fig. 3). Ce dernier peut parfois s'élargir notablement et probablement constituer un véritable espace de travail. Les villages du Bronze final de Cortaillod/Est et de Bevaix/Sud sont de ce type. Cette structuration très marquée de l'habitat, des habitats, sa construction dans un laps de temps souvent très court ou par vagues successives, est manifestement le reflet d'une organisation villageoise forte, du type conseil du village, des anciens, des chefs de clans.

Des maisons isolées ont également été observées occasionnellement, à Cudrefin (au début du Bronze final), et au Landeron où deux maisons juxtaposées ont été interprétées comme un atelier de potier du Bronze final. Enfin une nouvelle analyse du champ de pieux d'Auvernier/Les Ténévières a permis de mettre en relief une maison du Bronze ancien entourée par une petite palissade construite essentiellement à l'aide d'aulne, mais ces structures isolées restent exceptionnelles en contexte lacustre.

Pourquoi les villages ont-ils été construits d'une manière aussi compacte, alors que l'espace est quasiment illimité sur les plateformes littorales, exondées ou non. Les préhistoriques ont vraiment systématiquement choisi l'option de créer des ruelles aussi étroites que possible, comme le met en relief les données issues de l'analyse dendrochronologique exhaustive de certains gisements. Dans les villages strictement lacustres actuels, par exemple en Afrique ou en Extrême-Orient, un espace infiniment plus important est présent entre les maisons soit pour y circuler avec des pirogues et parcourir de nouvelles ruelles ou plutôt des canaux aménagés à angle droit, soit pour y installer des chemins de planches à la hauteur des planchers surélevés, mais là encore

l'espace de circulation doit être suffisamment large afin d'éviter la zone où se termine la fin de la toiture. Dans le cas des villages préhistoriques, les pans des toitures de deux maisons connexes se touchent quasiment, vu l'étroitesse des ruelles, rendant une circulation au niveau des planchers problématique au milieu de la ruelle, mais évidemment pas sur le côté gauche ou droite. Si ces éléments parlent en faveur d'un sol généralement exondé et son utilisation pour se déplacer et y exercer certaines activités, la présence de transgressions est observée presque systématiquement dans les gisements où une couche organique est encore préservée. Ce choix d'implanter toutes ces constructions dans une zone véritablement amphibie pourrait au premier abord sembler étrange et source de multiples inconvénients. La construction expérimentale d'une maison du Bronze final dans le parc du Laténium a fourni une première série de réponses. Au début de l'opération, le sol était saturé d'eau, puis il s'est progressivement et irrémédiablement asséché. La zone des pieux en contact avec le sol a subi un processus de décomposition initié par des champignons créant en même temps un milieu favorable aux coléoptères spécialisés dans la colonisation des bois morts (PILLONEL 2007, pp. 280-282). La nappe phréatique s'est finalement stabilisée 80 cm sous le niveau du sol arrêtant net tous les facteurs de biodégradation au-dessous de cette profondeur. Si un tel phénomène n'a jamais été observé sur les stations lacustres, il faut certainement y voir le résultat de conditions d'humidité stables, totalement différentes de celles qui prévalent dans le parc du Laténium, ce qui accredit ainsi l'hypothèse du caractère amphibie des palafittes. L'existence de transgressions lacustres semble donc avoir été nécessaire pour la survie même de ces habitats (le sol devait, en tout cas, être gorgé d'eau) ; mais ces transgressions ne devaient pas durer trop longtemps, puisqu'elles auraient rendu inutilisable un aménagement du sol destiné à le consolider, par exemple au moyen de plusieurs dizaines de tonnes de galets. En milieu terrestre, à l'inverse, le fond des trous de poteaux devait se situer nettement au-dessus de la nappe phréatique afin de réduire la montée de l'eau par capillarité, et la base des parois devait être protégée par un important avant-toit. Pour les villages lacustres occupés durant plusieurs décennies, on pourrait aussi évoquer une fonction sanitaire, les transgressions emportant au loin les déjections et autres détritiques, comme l'ont mis en évidence les analyses des diatomées (STRAUB 1990, pp. 56-57 ; sous-zone diatomique R6).

Palissades, brise-lames, digues constituent souvent une réponse ponctuelle pour délimiter un espace (palissades constituées par une rangée de petits pieux discontinus ceinturant le village), digue pour

détourner l'eau qu'emprunte occasionnellement un ruisseau (telle la construction réalisée à Cortaillod/Est au printemps -1005), rangée de pieux située côté lac et ne ceinturant que partiellement le village (par exemple à Auvernier/Nord). En revanche, la présence de structures défensives s'impose avec les rangées successives de palissades aménagées côté arrière-pays, par exemple à La Tène/Les Piécettes (ou celles de Concise/Sous Colachoz ; HONEGGER 2007 ; WINIGER 2008), mais on ne connaît pas leur configuration côté lac, car cet espace n'a pas été fouillé. On peut proposer une interprétation similaire pour la palissade de Thielle-Wavre/Pont de Thielle-69, réalisée en 2753 par une suite jointive de gros pieux (ARNOLD 2009, fig. 229-230), ou les séries concentriques de palissades légères de Sutz-Lattrigen/Neue Station, sur le lac de Biene (HAFNER *et al.* 2009), ces dernières n'étant pas sans similitudes avec celles du site de Saint-Blaise/Bains des Dames.

En première analyse les structures défensives linéaires massives pour se protéger des hommes sont plutôt rares sur les rives du lac de Neuchâtel ou dans les zones voisines, mais elles existent.

Au Néolithique et au Bronze ancien, les maisons sont construites sur des rangées de trois pieux, celui du centre portant la faîtière. Une seule exception, trois maisons du village du début du Horgen d'Hauterive/Rouges-Terres. Pour ces constructions, l'écartement des pieux est tel que si l'on veut absolument et systématiquement reconstituer des maisons à deux nefs, leur largeur descendra à 2 m, voire même à 1,6 m, ce qui n'est guère envisageable d'un point de vue statique, d'autant plus que les pieux sont caractérisés par une section très faible (50-70 cm²), qu'ils soient du type circulaire ou refendu (ARNOLD *et al.* 2009). La présence de constructions assises sur trois nefs s'impose. Malheureusement, le fait que tout ce village

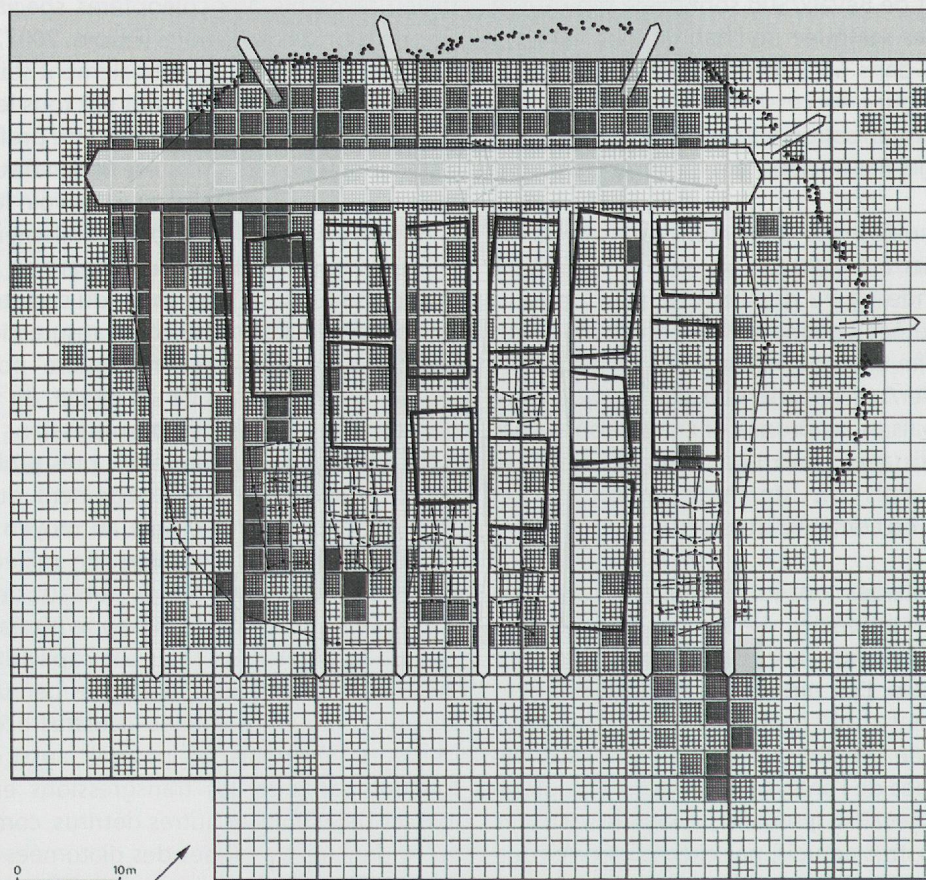


Figure 3. Structure en peigne simple du village de Cortaillod/Est (arrière-plan : répartition des galets en fonction de leur poids ; structures présentes vers 1005/1001) et ouvertures réservées dans la palissade-digue (d'après ARNOLD 2009, fig. 256).

ou toute la partie fouillée du village a été bâtie entre 3239 et 3238 ne permet pas d'utiliser la dendrochronologie pour préciser si nous sommes en présence d'une maison réalisée sur le concept d'une construction à deux nefs, à laquelle on aurait ajouté une rangée de pieux supplémentaires afin d'augmenter sa largeur, ou si nous sommes en présence d'une construction à trois nefs, fondamentalement différente, où la faîtière n'est pas portée par une rangée de pieux ; une technique de construction largement utilisée au Bronze final, avec des maisons dont la largeur moyenne atteindra les 6 m.

Un village ou des villages, avec ou sans fermes

Le littoral neuchâtelois constitue un espace particulièrement intéressant pour l'analyse et la dispersion des gisements en raison de la proximité du lac par rapport au pied du Jura. On pourrait même le considérer comme une sorte de vallée où l'un des flancs aurait été remplacé par le lac, un espace de circulation privilégié et une source de protéine importante. Dans ce contexte, il n'est donc pas possible d'envisager un étagement de villages dans un arrière-pays plus ou moins vaste.

La réponse très rapide à des abaissements du niveau du lac par les préhistoriques, en implantant de manière quasiment synchrone de nouveaux villages sur tout le pourtour du lac, montre à l'évidence que les populations sont présentes dans le terroir et apprécient particulièrement les avantages de vivre sur ou au bord de l'eau. Dans ce contexte il faut souligner le problème posé par la non identification des villages terrestres pendant les périodes où le niveau du lac était trop haut pour rendre accessible les plateformes littorales. La découverte de celui du Campaniforme de Cortaillod/Sur les Rochettes-Est (VON BURG 2002) ne fait qu'étayer cette problématique : 6 millénaires d'agriculture ont effacé l'essentiel des traces et les stations lacustres nous donnent une opportunité sans équivalent pour souligner ce fait.

Nous avons envisagé lors de l'élaboration du site du Bronze final de Cortaillod/Est la présence d'un ensemble de petites fermes dispersées dans le territoire et rattachée à un village littoral, centre pour les échanges avec d'autres communautés (fig. 4). Les dizaines d'hectares fouillés sur le plateau de Bevaix dans un contexte optimal, dans le cadre de la construction de l'autoroute A5 réalisée cette fois à l'écart des rives du lac, ont livré quelques indices de cette présence : quelques trous de poteaux, une fosse

à détritiques ou un foyer ici ou là, mais rien en rapport avec les trois millénaires de présence humaine, en particulier lorsque les rives n'étaient pas accessibles (VON BURG 2004). L'image la plus précise de cette exploitation des terrains situés derrière les villages (agriculture, élevage, chasse, exploitation des forêts, cueillette) reste encore et toujours basée sur l'analyse des couches organiques préservées dans quelques stations lacustres.

Enfin, l'analyse dendrochronologique, même sous forme d'un échantillonnage réduit d'un certain nombre de sites, a permis de souligner la présence synchrone de plusieurs villages dans une baie donnée, tel au Lüscherz à Auvernier ou au Bronze final dans la baie de Bevaix (Langenegger, ce volume). Cela sous-entend nécessairement l'exploitation d'un même terroir par plusieurs villages et soulève évidemment des questions sur leurs relations sociales (sont-ils occupés par les mêmes familles, est-ce une réponse à une explosion démographique, etc.). Beaucoup de questions resteront encore longtemps sans réponses, mais l'étude des stations lacustres demeurera toujours un domaine privilégié pour aborder d'une manière qualitative et quantitative l'organisation socio-économique d'une population préhistorique et ses interactions avec ses voisins et le milieu environnant.

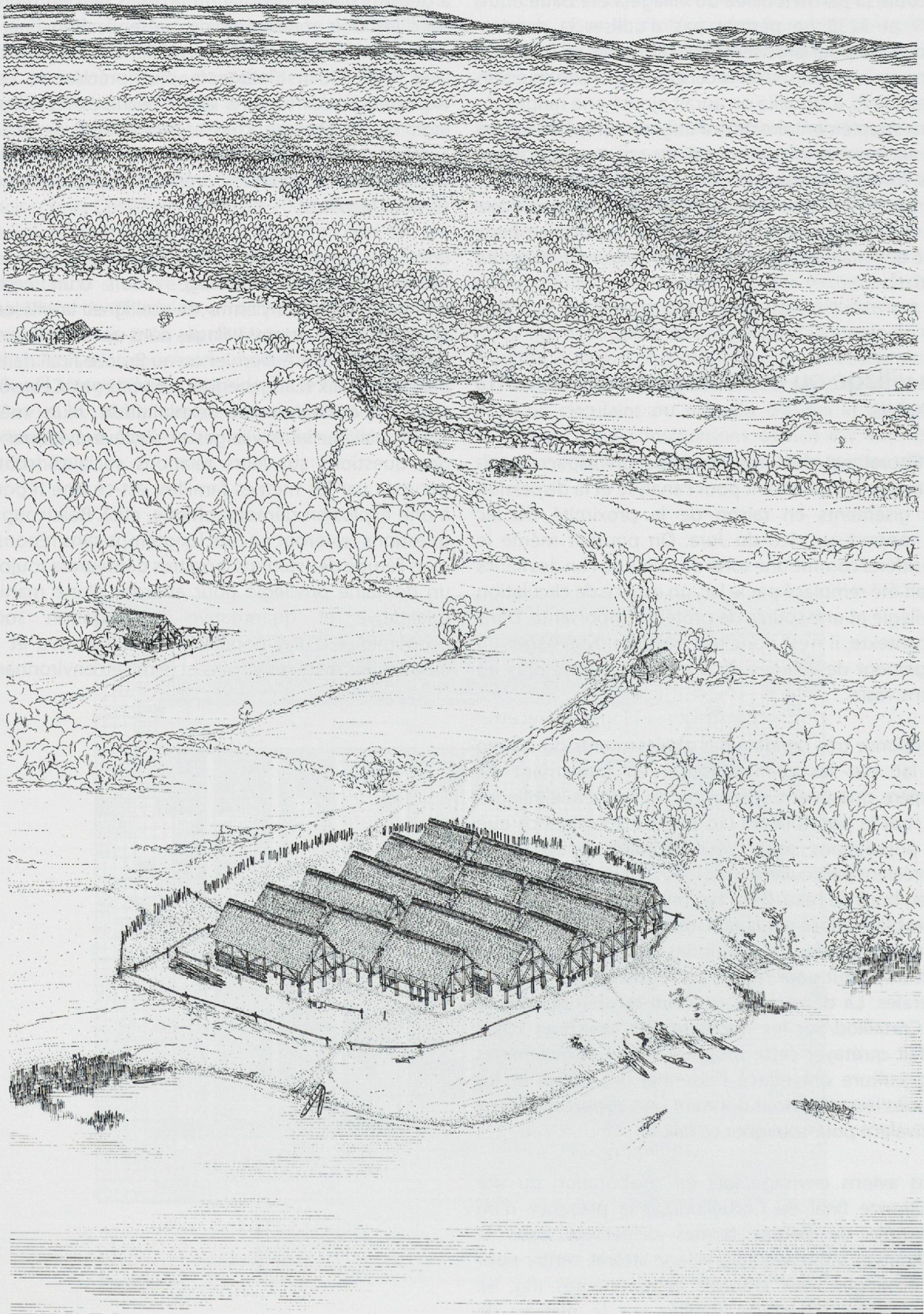


Figure 4. Reconstitution du terroir du village du Bronze final de Cortaillod/Est (vers 1005/1001), caractérisé par la présence d'un ensemble de petites fermes (d'après ARNOLD 1990, fig. 54).

Bibliographie

Pour une bibliographie élargie, on se reportera à celle publiée dans *Archéologie neuchâteloise* 45.

ARNOLD B. 1990, *Cortailod-Est et les villages du lac de Neuchâtel au Bronze final. Structure de l'habitat et proto-urbanisme*, Saint-Blaise, Éd. du Ruau (Archéologie neuchâteloise, 6).

ARNOLD B. 2009, *À la poursuite des villages lacustres neuchâtelois : un siècle et demi de cartographie et de recherche*, Neuchâtel, Office et musée cantonal d'archéologie (Archéologie neuchâteloise, 45).

ARNOLD B., GASSMANN P., PILLONNEL D. et TEGEL W. 2009, « Le site néolithique d'Hauterive/Rouges-Terres », dans NIGEL T., HADORN P. et COOPE G.R., *Hauterive/Rouges-Terres. Reconstruction of Upper Paleolithic and Early Mesolithic natural environments*, Neuchâtel, Office et musée cantonal d'archéologie (Archéologie neuchâteloise, 44), pp. 25-51.

HAFNER A., FISCHER J. et FRANCUZ J. 2009, « Sutz-Lattrigen, Neue Station. Rettungsgrabungen 2008 in der von Erosion bedrohten Pfahlbausiedlung », *Archäologie Bern/Archéologie bernoise*, 2009, pp. 110-113.

HONEGGER M. 2007, « Le site de Marin-Les Piécettes (Neuchâtel, Suisse) et la question des sanctuaires néolithiques : potentiel et limite de l'approche archéologique », dans BESSE M. (dir.), *Sociétés néolithiques. Des faits archéologiques aux fonctionnements socio-économiques* (actes du 27^e colloque interrégional sur le Néolithique, Neuchâtel, 1-2 octobre 2005), Lausanne, Cahiers d'archéologie romande (Cahiers d'archéologie romande, 108), pp. 175-183.

PILLONNEL D. 2007, *Hauterive-Champréveyres, 14. Technologie et usage du bois au Bronze final*, Neuchâtel, Office et Musée cantonal d'archéologie (Archéologie neuchâteloise, 37).

Pfahlbauten 11. Bericht : VIOLLIER D., TSCHUMI O. et ISCHER T. 1930, *Pfahlbauten elfter Bericht*, Zurich (Mitteilungen der Antiquarischen Gesellschaft in Zürich, 30, 6).

Pfahlbauten 12. Bericht : VIOLLIER D. et VOUGA P. 1930, « Lac de Neuchâtel », dans *Pfahlbauten zwölfter Bericht*. Zurich (Mitteilungen der Antiquarischen Gesellschaft in Zürich, 30, 7), pp. 5-43.

STRAUB F. 1990, *Hauterive-Champréveyres, 4. Diatomées et reconstitution des environnements préhistoriques*, Saint-Blaise, Éd. du Ruau (Archéologie neuchâteloise, 10).

Tugium : Collectif 2009, *Tugium*, 25, 2009, Zoug, Jahrbuch des Staatsarchivs des Kantons Zug, des Amtes für Denkmalpflege und Archäologie, des Kantonalen Museums für Urgeschichte Zug und der Burg Zug.

VON BURG A. 2002, « Le Campaniforme sur le plateau de Bevaix », *Archéologie suisse*, 25, 2, pp. 48-57.

VON BURG A. 2004, « Préhistoire du plateau de Bevaix et de la plaine alluviale de l'Areuse : un premier survol », dans COMBE A. et RIEDER J., *Plateau de Bevaix, 1. Pour une première approche archéologique: cadastres anciens et géoressources*, Neuchâtel, Service et musée cantonal d'archéologie (Archéologie neuchâteloise, 30), pp. 13-28.

WINIGER A. 2008, *La station lacustre de Concise, 1. Stratigraphie, datations et contexte environnemental*, Lausanne, Cahiers d'archéologie romande (Cahiers d'archéologie romande, 111).

